

DIPLÔME D'ÉTAT

Cadre de santé en alternance

NIVEAU 6 (BAC+3)

RNCP 38443

ECHEANCE : 01/01/2029

MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Retrouvez la fiche RNCP en cliquant sur le lien : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38443/>

Présentation du métier

Le cadre de santé est un acteur clé du fonctionnement des services de soins. Il **supervise les équipes, planifie les activités et veille à la qualité des prises en charge**. Présent sur le terrain, **il assure** le lien entre les soignants, les médecins et la direction. Grâce à son expérience de soignant, **il comprend les enjeux du quotidien** et accompagne ses équipes **dans leur évolution**. Ce métier allie management, expertise soignante et sens de l'organisation, avec une forte dimension humaine et stratégique.

Spécificités de l'alternance

- Entrée alternance avec contrat employeur
- **Durée du contrat** : 24 mois

Prérequis

- **Avoir entre 18 ans et 29 ans le jour de la signature du contrat**
- **Être titulaire d'un diplôme de professionnel de santé**
- **Être titulaire d'un grade de licence**
- **Justifier d'au moins 4 ans d'exercice professionnel à temps plein**

Les candidats en situation de handicap peuvent s'inscrire sans limite d'âge sous réserve d'aptitude médicale.

Tarif

Le coût de la formation est **pris en charge par l'entreprise** d'accueil et/ou par l'organisme financeur (OPCO, CNFPT...) sous condition de signature du contrat.

Durée de formation

24 mois

Inscription et rentrée

Périodes de rentrée : septembre.

Pour plus d'informations, contactez nos référents de formation (voir recto) et remplissez notre [formulaire en ligne](#).

Lieux de formation (UFA)

Bouches-du-Rhône (13) : Marseille

FACULTÉ DES SCIENCES MÉDICALES ET PARAMÉDICALES – UNIVERSITÉ AIX-MARSEILLE

DÉTAILS DE LA FORMATION

Objectifs de formation

- Garantir la qualité d'encadrement
- Assurer l'efficacité et la pertinence de l'encadrement en matière de gestion des équipes et des activités
- Accompagner l'évolution rapide des établissements de santé et des pratiques professionnelles
- Favoriser une culture et un langage commun à l'ensemble des cadres de santé
- Préparer les cadres à l'exercice des fonctions d'animation, de gestion, de formation
- Développer les aptitudes à la prise de responsabilités d'encadrement et à la prise de décision

Contenu de formation

- **DOMAINE 1** : Planification et organisation des activités et des ressources
- **DOMAINE 2** : Management des équipes pluri-professionnelles
- **DOMAINE 3** : Pilotage de la qualité et de la sécurité des soins
- **DOMAINE 4** : Conduite de projets et travaux de recherche
- **DOMAINE 5** : Communication et relation professionnelle
- **DOMAINE 6** : Conception et animation de dispositifs de formation

Méthodes pédagogiques

Alternance de cours magistraux, de travaux pratiques, de stages cliniques et enseignements théoriques.
Des exercices de simulation peuvent être réalisés pendant la formation.

Validation

Le diplôme d'Etat de cadre de santé s'obtient par la validation de l'ensemble des blocs de compétences, acquis en formation théorique, pratique et en milieu professionnel.
Les évaluations permettront de valider à la fois le diplôme de cadre de santé (certifié par la DREETS) et le master Santé (délivré par Aix-Marseille Université)

Intervenants

Formateurs permanents, intervenant extérieurs, experts dans les différents domaines de la formation.

Débouchés

Au cours de sa carrière, l'infirmier en pratique avancée peut exercer en cabinets de soins primaires, en établissements de santé ou en structures médico-sociales, et évoluer vers des fonctions de coordination clinique, d'expertise, de pilotage de parcours ou de formation au sein d'équipes pluridisciplinaires.

CONTACT
CERFAH

Référent formation

Mme BAHAT
06.60.25.81.53
f.bahat@cerfah.fr

Référent handicap

Mme DAUMAS
06.50.87.15.47
f.bahat@cerfah.fr